Image not found or type unknown

Droit à l'image, mannequin

Par **Valentine Viala**, le **09/12/2017** à **15:19**

Bonjour, une marque de cosmétiques souhaite acheter une de mes photos que nous avons réalisé en collaboration pour leurs salons.

Les droits correspondent à une utilisation commerciale web/print sur une durée de 5 ans.

Ils me demandent le tarif pour lequel j'accepterai de leur céder mes droits à l'image.
Malheureusement je n'ai aucune idée de comment fixer le tarif, c'est mon agence qui gère ça généralement mais j'ai réalisé cette prestation en freelance, pouvez-vous m'aider ?
Merci d'avance pour vos conseils [smile3]

Par **Visiteur**, le **09/12/2017** à **18:47**

Bsr,
Je ne pense pas qu'il y ait un tarif défini.
Lecture
https://mannequinat.fr/devenir-mannequin/salaires-et-remunerations/

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés